

(REGARDS SUR)

SNU ipp.28 - ACTUALITÉS

Supplément 5 au Numéro 27- Septembre 2005

À TOUS LES ADHÉRENTS À TOUS LES COLLÈGUES DE L'ÉCOLE



BULLETIN D'INFORMATION du
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
Des INSTITUTEURS, PROFESSEURS
D'ÉCOLE et PEGC d'EURE-et-LOIR
Section Charlotte Nivault

(REGARDS SUR)

SNUIPP.28

3, rue Louis Blériot



Dispensé de timbrage **CHARTRES CTC**

APRÈS LA JOURNÉE DE GRÈVE
ET DE MANIFESTATIONS DU 4 OCTOBRE

UNE MOBILISATION REUSSIE QUI APPELLE DES REPONSES CONCRETES

La FSU se félicite du succès de la journée d'action du 4 octobre qui confirme et renforce les mobilisations antérieures avec une participation importante des salariés du privé et du public. Les personnels des fonctions publiques et notamment ceux de l'éducation ont pris toute leur part à la réussite des grèves et des manifestations avec des taux de participation comparables à ceux du 10 mars dernier.

L'importance de la mobilisation, que ce soit dans la grève ou dans les manifestations, tout comme le soutien très majoritaire de l'opinion expriment la montée en puissance d'une attente forte de changement de politique économique et sociale. Le gouvernement ne peut l'ignorer et doit faire des gestes concrets qui montrent qu'il entend ces aspirations. Il doit revenir sur un certain nombre de mesures de régression : dans la fonction publique il doit ouvrir sans tarder des négociations salariales; dans l'Éducation la FSU appelle le ministre à renoncer à toute autosatisfaction et à engager une autre politique éducative, ce qui implique d'autres choix budgétaires et l'abandon de la loi Fillon que rejette l'ensemble de la communauté éducative.

Si le gouvernement ne fait pas les premiers gestes nécessaires et n'engage pas des négociations, la FSU recherchera les conditions de suites unitaires aussi bien au plan interprofessionnel que dans ses champs de responsabilité.



Chartres, le 4 Octobre

**5000 manifestants
dans les rues
de Chartres,**

**dont 1500 derrière
la banderole
de la FSU.**

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSÉ LE :

Bulletin bimestriel - 0,76 €

ISSN : 1623-7927

Commission Paritaire de Presse : 1105 S 05610

Sommaire :

P 1 : Après le 4 octobre
P 2 : Compte-rendu de la CAPD du 7 octobre
P 3, 4, 5, 6 :
Stages de formation continue
P 7 : Infos diverses
P 8 : Initiatives du SNUipp et de la FSU

SNUipp 28 3, rue Louis Blériot—BP 81 125 CHAMPHOL 28 304 Mainvilliers cedex.

Tél : 02 37 21 15 32

Fax : 02 37 21 39 89

Mail : snu28@snuipp.fr

COMPTE-RENDU DE LA CAPD du 7 octobre.

Cette première réunion paritaire de l'année était aussi la première présidée par Philippe Picoche, nouvel Inspecteur d'Académie d'Eure-et-Loir. Il est à noter que la FSU et le SNUipp 28 l'avaient rencontré jeudi 6 octobre en audience pour non seulement présenter les organisations syndicales de la FSU, rappeler les carences du département en moyens d'encadrement pour les écoles et les collèges, mais aussi, exprimer la volonté du SNUipp-FSU que transparence et équité restent les mots d'ordre de l'activité paritaire des mois à venir.

Cette première rencontre ainsi que la CAPD, ont permis de rencontrer un IA qui semble à l'écoute sur toutes les questions de métier et qui a entamé donc son « mandat » en Eure-et-Loir de manière constructive. Reste à l'éprouver dans d'autres circonstances (carte scolaire par exemple).

Lors de cette CAPD, au-delà des départs en stage de formation continue (voir en pages suivantes), les points ci-dessous ont été abordés.

LANGUES VIVANTES :

Le SNUipp a fait état d'infos parvenant dans les écoles, vantant les mérites pour faire une initiation ou un perfectionnement en anglais en se recommandant de l'agrément par l'IA.

Le SNUipp a demandé à l'administration d'intervenir afin que cesse ce type d'initiatives.

L'IA a indiqué qu'il allait le faire et recommander aux écoles de ne pas diffuser ce genre de documents.

LAICITÉ :

Le SNUipp a également signalé un document parvenu dans les écoles de Chartres, document avec des publicités d'enseignes commerciales. Une nouvelle fois, c'est une atteinte à la Laïcité et à la neutralité de l'école.

Le nouvel IA a reconnu le bien fondé des remarques du syndicat et a fait parvenir un courrier à la municipalité chartraine pour rappeler les règles en vigueur.

FRAIS PROFESSIONNELS :

Les dépenses professionnelles engagées par les collègues sont de plus en plus élevées. (équipement informatique, ouvrages, logiciels, ...).

Rien n'est pris en charge, à l'heure actuelle, par l'Éducation nationale.

Le SNUipp 28 est donc intervenu au cours de la CAPD pour dénoncer la demande effectuée auprès de collègues exerçant sur les postes CRI (gens du voyage, enfants non francophones) dressant une liste de matériel « indispensable à prévoir lors des interventions ».

L'administration a admis que le terme était inapproprié et que rien ne pouvait obliger les collègues à mettre « la main à la poche ».

Il existe des ressources au CDDP, ou à l'IA qui doivent permettre aux collègues de trouver des solutions matérielles et pédagogiques adaptées à leurs élèves.

LISTES COMPLÉMENTAIRES :

Au cours de cette réunion, le SNUipp a évoqué la situation de déficit en personnels du département. Il manque pour l'instant 6 collègues pour pourvoir tous les postes.

Or, au niveau académique, il reste un léger excédent en personnels (soient 7 collègues).

Dans le cadre restrictif de la LOLF, la Recteure se retranche derrière celle-ci pour refuser tout recours à la LC, ce qui pénalise gravement l'Eure-et-Loir.

Or, très prochainement, des retours de congés maternité ou parentaux vont se produire et certaines collègues vont reprendre à temps partiel. Ce qui creusera encore plus le déficit en personnel si la LC n'est pas ouverte et mobilisera des moyens de remplacement qui ne pourront faire face aux remplacements « ordinaires ».

Nous avons dénoncé cette situation auprès de l'IA qui s'est engagé à intervenir auprès du Rectorat.

De son côté, le SNUipp-FSU va tout mettre en œuvre avec les LC en attente de recrutement pour contrecarrer ce nouveau mauvais coup porté à notre département.

APPELS À CANDIDATURE :

Poste « prison » Châteaudun

(nominations à titre provisoire)

Poste entier : Nivault Ludovic

1/2 poste : Pilandon Franck

Poste CPC EPS Chartres III et

poste SEEFISS :

Au vu du déficit en personnel du département, l'IA met en suspend les nominations de collègues sur ces 2 postes.

Le SNUipp a protesté car derrière ces nominations non pourvues, des élèves, des collègues sont en attente de réponses à leurs difficultés ou questions.

L'IA a reconnu les besoins et a indiqué qu'il réservait sa réponse dans l'attente de l'autorisation de recrutement de LC pour « combler » les postes restés vacants .

STAGE « APPRENDRE À PORTER SECOURS ».

Les 14 candidats sont retenus, sous réserve de détention de l'AFPS. Reste à déterminer la journée de déroulement de ce stage.

CAPD : STAGES DE FORMATION CONTINUE

Cette CAPD était la première présidée par le nouvel Inspecteur d'Académie, M. Picoche, que nous avons rencontré en délégation hier, jeudi (voir page 2).

Le point principal était l'étude des départs en stage de formation continue pour l'année scolaire 2005/2006.

Rappel du barème en vigueur :

AGS - nombre de jours de stages effectués/4)

Seuls les stages à appel à candidature sont décomptés.

Spécificités pour cette session :

En conformité avec ce qui avait été arrêté durant les 3 réunions du Conseil de formation de l'an dernier, l'offre de formation était en augmentation cette année : 18 offres de stages contre 11 l'an dernier.

Cette augmentation de l'offre a de fait entraîné une augmentation des demandes, plus de 600 cette année, montrant comme nous le répétons de puis longtemps que les collègues de ce département sont attachés à la formation continue pour exercer encore mieux leur métier.

Par contre, le nombre de PE2 est en diminution (de 103 à 110 suivant les périodes), résultante de la baisse du recrutement des listes complémentaires. Le nombre de TR BD reste lui stable, 20.

Ceci a amené l'Administration à ne retenir que 12 collègues par stage contre 15 les années précédentes.

TR : du nouveau !

L'an dernier, nous étions intervenus fermement pour dénoncer le fait que les collègues titulaires remplaçants se trouvaient écartés de toute formation continue, celle-ci étant majoritairement couverte par des PE2.

Nous avons été en partie entendu, puisque, cette année, toutes les candidatures des TR ont été prises en compte et retenue, a priori. Le départ en stage sera validé si, sur la période donnée, le titulaire remplaçant effectue un stage d'au moins 3 semaines sur une classe « ordinaire ».

C'est une avancée non négligeable à mettre à l'actif du SNUipp.

CAFIPEMF : des restrictions

Seules les candidatures des collègues s'étant inscrits à la session de cette année et ayant déposé un sujet de dossier ont été retenue. Cette restriction sera précisée dans le plan de formation de l'an prochain.

CONTRAINTES DES CYCLES : des aménagements nécessaires.

Les collègues PE2 qui assurent les remplacements des stages de 3 semaines ont la contrainte d'effectuer un stage dans chacun des cycles.

La répartition du nombre de stagiaires par cycle a amené la commission à modifier l'ordre préalablement établi par le barème sur quelques stages. Ce sont des collègues de cycle 3 qui subissent les conséquences de ce réajustement. C'est pourquoi sur certains stages, des collègues se retrouvent en liste supplémentaire avec un barème supérieur au dernier collègue retenu.

STAGES DES T1 :

Ils seront répartis sur les trois périodes, mais les équilibres numériques ne seront pas respectés :

- 38 en première période.
- + de 60 en seconde période.
- + de 60 en troisième période.

Vos délégués du personnel :

Philippe Jumeau, Patrick Théraud, Isabelle Thual, Bruno Legrand, Joël Silly, Sylvie Jolivet.

C.A.P.D. du 7 octobre : Formation Continue, Les Résultats

Première période : du 7 novembre au 25 novembre 2005



Chanter aux cycles 2 et 3		
1	DEULET MARTINE	29,270
2	DEPONT MARIE ISABELLE	21,550
3	LAMARQUE CAROLINE	18,100
4	PERICAT SANDRINE	14,100
5	MAUMUS ISABELLE	13,500
6	PIERROT MARTINE	12,100
7	CLICHY BENEDICTE	12,100
8	GUILLOTIN DAVID	10,000
9	GRANGER SYLVIE	9,060
10	MORIN MARIANNE	6,360
11	LAMOULEN STEPHANIE	6,110
12	GOASGUEN FLORENCE	6,000
LS 1	BONNEAU DOMINIQUE	16,040
LS 2	VALERIE LUISA	11,100
LS 3	LE GRUMELEC ERIC	7,000
LS 4	MARC CARINE	7,000
LS 5	VIRY LUC	7,000

Prévention de l'illétrisme cycle 2		
1	LICHET FABIENNE	22,610
2	FOURMY DALILA	21,000
3	MICHEL MARIE FRANCOISE	20,060
4	DELAHAYE CATHERINE	19,020
5	CHENESSEAU MARIE ANNE	17,100
6	COUTANCIER AGNES	15,080
7	NEVEU CHRISTINE	14,100
8	PEAN PEDROSA CECILE	11,590
9	BERGUE FLORENCE	8,360
10	GAREL KARINE	8,000
11	WAGNER GHISLAINE	7,350
12	VANNIER STEPHANIE	7,090
LS 1	ADAM MARIE	6,000
LS 2	GUILLOT SYLVANA	5,000
LS 3	POINTEREAU BRIGITTE	4,050
LS 4	MERLE FRANCK	4,000
LS 5	PIRON SIMON DAVID	3,090

Littérature cycle 3		
1	BOYER LILIANE	19,350
2	BOURNEUF NADINE	18,090
3	CINTRAT SYLVIE	16,080
4	HUJ VERONIQUE	15,100
5	BRETON JEAN CLAUDE	14,110
6	PICARD SOPHIE	14,090
7	MIGNOT LE PABIC SYLVIE	14,040
8	RUBINAT LINE	14,030
9	PECULIER LUDOVIC	12,020
10	CHAPARRO CHRYSTEL	11,000
11	SICOURMAT YVETTE	10,350
12	BOUDIER MARIE-NOELLE	10,100
LS 1	CHAUVET CATHERINE	10,030
LS 2	GUEDOU ANNICETTE	8,100
LS 3	MARC CARINE	7,000
LS 4	CHABAL FRANCOISE	6,360
LS 5	POTVAIN MARTINE	6,350

Mathématiques cycle 2		
1	CONAN ISABELLE	13,110
2	CARRIERE YVES	13,100
3	HULLOT ANNIE	12,290
4	HELIX LAURENCE	10,350
5	LIVET FRANCOISE	10,090
6	DOLBEAU VALERIE	10,050
7	DESNOS NATACHA	9,070
8	LONQUE YANNICK	9,060
9	SAUGER CATHERINE	8,060
10	MATHONNAT PASCALE	7,260
11	DORDOIGNE SANDRINE	4,000
12	AMBROISE SABRINA	4,000
LS 1	LEGRAND CATHERINE	3,090
LS 2	TRICOT CORINNE	3,000
LS 3	CHARTRAIN MYLENE	1,610
LS 4	AUDRY DANIELLE	1,500

Développer un projet en EPS		
1	AMARICHET DANIELLE	16,010
2	BOISNEAULT VALERIE	15,090
3	CERVANTES CATHERINE	14,100
4	GUYON BRIGITTE	12,080
5	FERREIRA CATHERINE	10,080
6	AUGIER DE LAJALLET ANNIE	10,080
7	COLLIN ISABELLE	9,610
8	BOUSSARD NATHALIE	7,250
9	BOUHOURS COLAS HELENE	6,000
10	BOURGOUIN GWENAELLE	6,000
11	REMY PAULINE	5,000
12	LACOURTE ISABELLE	3,000
LS 1	SOUDAY OLIVIER	5,000
LS 2	GUILLOTIN CAROLE	3,000
LS 3	PERINO MELANIE	0,000

Préparation au CAFIPEMF		
1	BOUDIER MARIE CHRISTINE	27,070
2	MARTIN ODILE	26,110
3	NICOLAS ISABELLE	20,110
4	LE COQ MARIANNE	11,000
5	CERTAIN PASCALE	8,360
6	CREMAUX SOPHIE	8,350
7	GRARE BRIGITTE	7,000
8	DELANGUE MAGALI	5,320
9	STEPHANT CATHERINE	5,000

C.A.P.D. du 7 octobre : Formation Continue, Les Résultats

Deuxième période : du 23 janvier au 10 février 2006



Arts visuels au cycle 3		
1	JUILLET ALAIN	28,100
2	RIDREAU ANNIE	26,100
3	RAFAT JEAN PAUL	16,110
4	AMAR JACQUELINE	15,080
5	PERRAULT CLAUDINE	14,705
6	CLAVE ROLAND	13,110
7	HELLE BUTHIER MICHELE	13,080
8	STETTNER MONIQUE	12,020
9	RUYET LAURE	11,000
10	BOUVET FRANCOISE	10,090
11	LATOUCHE KATTY	8,500
12	HILLION CATHERINE	7,590
LS 1	GERAULT STEPHANE	7,000
LS 2	VIRY LUC	7,000
LS 3	DESCAMPS CORINNE	6,850
LS 4	BRISSONNEAU CAROLE	6,340
LS 5	GAUTIER LEMOINE VERONIQUE	6,340

Langues vivantes		
1	CHEVRIER JEAN-LUC	22,110
2	ARDIN-FASSI MARIE-THERESE	19,000
3	CHEVRIER JACQUELINE	17,350
4	RENAULT SYLVIE	16,600
5	COUTURIER AGNES	16,100
6	PERIGAULT MICHEL	14,790
7	DESEYNE ANNICK	11,070
8	BRITZ SYLVIANE	8,000
9	CHEVRON EMMANUEL	7,350
10	BLAMPAIN KARINE	7,110
11	FROGER NATHALIE	6,000
12	GOFFIN CECILE	3,000
LS 1	BEGAULT SOPHIE	5,100
LS 2	SOTTIER AGATHE	4,000

Sciences et technologie cycles 1 et 2		
1	CORVEN MICHEL	23,110
2	GIRAULT EMMANUELLE	22,100
3	CORNU EVELYNE	21,310
4	BOLLE MARIE ISABELLE	18,000
5	TAILLEBOIS SYLVIE	17,100
6	BUGUET MONIQUE	16,110
7	CORDILLET JEAN LOIC	15,110
8	LECOCQ ELISABETH	15,100
9	LE BIHAN MARTINE	15,000
10	GRENECHE OLIVIER	14,110
11	LAGUES BRIGITTE	12,070
12	FOURNIER EMMANUELLE	11,350
13	FORTIN DOMINIQUE	10,360
14	NOLLET JEAN MICHEL	6,350
15	PREVOST ANNE MARIE	4,350
LS 1	MAINDRAULT BARBARA	10,060
LS 2	GAULT SEVERINE	10,000
LS 3	DUPONT NATHALIE	9,290
LS 4	KERMANACH SABINE	9,000
LS 5	SAUGER CATHERINE	8,860

Usages des TICE a l'école -le B2i		
1	LORIN MARIE-LISE	34,110
2	MAILLY FRANCOISE	28,070
3	LENFANT MARIE-NOELLE	27,070
4	MOREAU FRANCOIS	24,110
5	THIERCELIN PANAIS FRANCOIS	24,110
6	BOEZENNEC JEANNINE	24,080
7	GADEFAIX-SOULIER CATHERINE	18,330
8	RICHER MICHELE	17,340
9	AMBROISE DOMINIQUE	17,110
10	PICOUL CLAUDINE	14,000
11	GERBEAUX MARTINE	13,310
12	BAUVILLARD GUILLEMETTE	8,600
13	LEGOUIS ANNE	6,110
LS 1	CLAUDE GAEL	13,110
LS 2	MADOLON MARIE-CAROLE	12,100
LS 3	BEAUMONT ERIC	12,100
LS 4	GAUTIER-LEMOINE VERONIQUE	6,340
LS 5	NICOLAS FABIENNE	6,250

De l'oral à l'écrit au cycle 1		
1	MOREAU MARGARET	25,030
2	GROSSE JOCELYNE	23,110
3	DURAND ELISABETH	20,280
4	LECOSTEY CECILE	20,030
5	CORVEN FRANCINE	19,360
6	DECLERCQ NATHALIE	14,100
7	DEGUINE CELINE	12,100
8	LECOMTE CAROLE	12,000
9	COEURET ALAIN	12,000
10	DOS SANTOS VANESSA	12,000
11	MARTIN BERANGER FRANCOISE	11,360
12	AUDY ANNICK	11,360
LS 1	JAFFRE VALERIE	11,060
LS 2	HIPPOLYTE CATHERINE	11,050
LS 3	BERTHOU ISABELLE	10,600
LS 4	LESOURD SYLVIE	10,500
LS 5	DUBOIS LYDIE	10,290

EPS à la maternelle		
1	NAUROY NOELLE	31,070
2	CHOISEAU ANNIE	29,070
3	VERGNES MARIE ODILE	27,090
4	DAUDIN REGINE	25,080
5	PERRICHET SOLANGE	20,810
6	MALVOISIN BRIGITTE	18,110
7	PEQUIGNOT DOMINIQUE	17,360
8	RICHOU VERONIQUE	16,550
9	RIGUET LYDIE	16,050
10	DONJOUAN ROSELINE	15,100
11	MANET COLETTE	13,090
12	SCADUTO VERONIQUE	11,810
LS 1	PRIER CELINE	11,000
LS 2	BERTHOU ISABELLE	10,600
LS 3	COUTANT MARTINEAU BRIGITTE	10,330
LS 4	DEKYNDT VINCENT	10,100
LS 5	LABATUT VIVIANE	10,090

C.A.P.D. du 7 octobre : Formation Continue, Les Résultats

Troisième période : du 2 mai au 19 mai 2006



Activités musicales au cycle 1		
1	CAUCHI CHANTAL	27,110
2	DREUX BRIGITTE	24,100
3	BOUARD BRIGITTE	22,530
4	GUEGO VALERIE	18,000
5	JOUVE PATRICIA	17,530
6	MAHEUT CLAUDINE	17,110
7	LE MOUE ISABELLE	16,090
8	AUDOUIN MARIE THERESE	16,030
9	LEZIN MARIE PIERRE	13,040
10	GUET STEPHANIE	11,600
11	FOUREL CATHERINE	11,080
12	BONVALOT NATHALIE	11,080
LS 1	PICOUL LEHOUX SOPHIE	11,040
LS 2	COUTANT MARTINEAU BRIGITTE	10,330
LS 3	DEKYNDT VINCENT	10,100
LS 4	LABATUT VIVIANE	10,090
LS 5	GAULT SEVERINE	10,000

L'observation réfléchi de la langue au cycle 3		
1	ROGER CATHERINE	28,100
2	GUIROULT-PREHU YANNICK	28,000
3	VIRLOUVET BRIGITTE	25,260
4	PELLET JOCELYNE	23,090
5	CERVEAU MARTINE	22,110
6	ROUSSEAU HENRY	20,860
7	PASTOR MARIE-PIERRE	16,090
8	BERNARD ANNE MARIE	15,360
9	DUCHON NATHALIE	14,100
10	BAELEN SOPHIE	14,060
11	ROTINI SYLVIE	13,100
12	BESNARD NATHALIE	13,050
LS 1	DAUBERT CATHERINE	12,360
LS 2	VALLERIE LUISA	11,100
LS 3	VERCHAMP CLAUDE	9,360
LS 4	LORGEAS CHRISTIAN	8,850
LS 5	BERNARD CLAUDE	8,300

Mathématiques cycle 3		
1	GASNER PETTINOTTI ANNIE	21,330
2	CHARTRAIN JEAN LOUIS	9,090
3	BESSAUDOU FABIENNE	8,100
4	MARTIN MONIQUE	7,600
5	CHEVROLLIER VINCENT	7,550
6	MONNIER CELINE	6,850
7	BOUAZZA NATHALIE	6,000
8	HARDY SYLVIE	5,530
9	RACLOT CAROLINE	3,000
10	BISSONNIER CHRISTELLE	3,000
11	PASDELOUP MARINETTTE	2,610
12	CHARLES JEAN LUC	2,110
LS 1	LESIMPLE MARTHE	0,360
LS 2	PINSARD PIERRE LOUIS	-2,400
LS 3	PREVOST MARYLINE	-4,970
LS 4	METAIS ODILE	-14,420

EPS - Adapter ses déplacements /cycles 2 et 3		
1	PONCIN PHILIPPE	25,080
2	GALLOU JEAN LUC	18,270
3	PELLETIER THIERRY	17,600
4	LEFORT ODILE	14,580
5	GUENANAIN CHRISTELLE	14,100
6	ROUSSEAU HERVE	10,000
7	VAUGEOIS PATRICE	9,100
8	ESPARON STEPHANE	8,500
9	SOCIER CHRISTINE	8,110
10	SIMONET JEAN	5,010
11	CHOISEAU ERIC	4,110
12	BESLE ELSE	4,000
LS 1	BAETE DIDIER	3,570
LS 2	COLIN CLAIRE	3,000
LS 3	GOUSSE LUDIVINE	3,000
LS 4	BRUNEAU DELPHINE	2,250
LS 5	BLANCHARD PIERRE	-1,470

Arts visuels aux cycles 1 et 2		
1	ROUSSEAU MARIE CHRISTINE	30,550
2	PODER MICHELE	24,100
3	MARTIAL MARIE ANTOINETTE	22,090
4	SILLY FRANCINE	21,610
5	TOCHE MONIQUE	21,570
6	HERMELINE JOSETTE	21,100
7	GARRY GEIGER ULRIQUE	21,070
8	JUDENNE MARTINE	20,540
9	BOUDON MARIE CLAUDE	19,090
10	NENNIG PASCALE	17,060
11	PETIT MARIE LINE	17,000
12	LE GALL CHRISTINE	16,790
LS 1	JALBY MARIE ANNICK	13,250
LS 2	DE MEIRLEIRE RENAUD	12,090
LS 3	BORNES SYLVIA	11,060
LS 4	DUBOIS LYDIE	10,290
LS 5	BLOEDE VERONIQUE	10,110

Sciences et technologie cycles 2 et 3		
1	RADAS YVES	26,020
2	SAVIGNY EVELYNE	24,580
3	RICHER PHILIPPE	21,810
4	NAVARRO ANNIE	18,310
5	CHARTRAIN VERONIQUE	17,800
6	MARCHAND DOMINIQUE	17,090
7	PINGUENET NOELLE	14,070
8	LUCAS FLORENCE	11,110
9	LISOTTI ISABELLE	11,000
10	BLONDY VERONIQUE	10,100
11	BOURNEUF FRANCOISE	9,360
12	MARCHAL ANNIE	9,000
LS 1	BERNARD CLAUDE	8,300
LS 2	BAUDRY STEPHANIE	7,090
LS 3	PROU MARIE CLAUDE	6,350
LS 4	SIMART ALEXIA	5,250
LS 5	DAVID SOPHIE	5,020

INFOS DIVERSES.



Pour votre classe :

L'association "Eure et Loir Nature" propose un bulletin : La Garzette junior.

C'est un journal sur la nature et l'environnement en Eure-et-Loir pour des enfants âgés de 7 à 10 ans. Il est constitué d'une couverture 4 pages en couleur et d'une feuille recto/verso avec dessins en couleurs à l'intérieur.

Il comprend les rubriques suivantes :

- Brèves ! : *actualités*
- Infos nature : *informations générales*
- Fiches d'identité en couleurs : *description d'une espèce faune et d'une espèce flore*
- A vous la parole ! : *articles où les enfants peuvent s'exprimer.*
- Jeux et activités : *propositions d'activités ludiques*

Coût de l'abonnement :

- 10€ /an pour 1 exemplaire de chaque numéro,
- 25 € /an pour 5 exemplaires de chaque numéro,
- 40 € /an pour 10 exemplaires de chaque numéro.

Pour vous le procurer, contacter l'association Eure-et-Loir Nature (Marlène Rousseau)

Maison de la nature

Rue de Chavannes 28630 Morancez

Tél : 02.37.30.96.96. fax : 02.37.30.96.97.

Mail : eure-et-loir-nature@wanadoo.fr

Site Internet : www.eure-et-loir-nature.asso.fr

LAICITÉ

A l'occasion du centenaire de la loi de 1905, loi de séparation des Églises et de l'État, le Cercle Laïque de Dreux invite **Henri Pena-Ruiz**, philosophe, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Le thème de sa communication sera La Laïcité pour vivre ensemble.

Henri Pena-Ruiz a été membre de la commission Stasi qui a travaillé sur la question du voile dans les écoles. L'exposé de M.Pena-Ruiz sera suivi d'un débat ouvert à toutes les sensibilités.

Nous vous espérons nombreux le **16 novembre 2005 à 20h30** dans la grande salle du Cercle Laïque, 19 rue Pastre à Dreux."

Le numéro du SNUipp-FSU

« Partir enseigner à l'étranger »

vient d'être publié.

Si vous souhaitez vous le procurer, prendre contact avec le SNUipp :

02 37 21 15 32.



Le SNUipp en ligne
<http://28.snuipp.fr>

Le Collectif 28 pour la régularisation

des sans papiers organise la

4e FÊTE DE L'ÉGALITÉ
samedi 15 octobre
de 15 à 23 heures

au Foyer Culturel
de Beaulieu

AU PROGRAMME

15h30 : Conférence, par Jean Louis Sagot-Duvaurox, La frontière nord-sud, un mur à abattre.

17h00 : lâcher de ballons

17h30 : cérémonie de parrainage

19h00 : Théâtre avec la compagnie du théâtre du fil

Et pour finir la journée :

Musique et buffet selon votre volonté
(chacun apporte ce qu'il peut, et on partage)

INITIATIVES SNUipp ET FSU

La semaine du 17 au 22 octobre sera une période de diffusion massive du 4 pages de la FSU qui traite des questions éducatives en 12 points. Ce document a pour mérite de synthétiser nos positions sur l'école en faisant ressortir nos propositions tout en critiquant la politique gouvernementale. Ce 4 pages est disponible sur le site du SNUIPP 28 <http://28.snuipp.fr>

Si vous souhaitez un tirage en nombre contacter la section départementale de la

FSU 28 au 02 37 21 23 96.

Dans le cadre de cette semaine, **Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU**, viendra dédicacer son dernier ouvrage co-écrit avec une parent d'élève (Danielle Michel-Mich) : « Réussir notre école. »

Ce livre est un dialogue entre un syndicaliste et un parent d'élève sous la forme d'un abécédaire. Cet échange permet de montrer une réalité complexe mais aussi de faire ressortir la spécificité du discours de la FSU sur l'éducation.

Mercredi 19 Octobre
Gérard Aschieri dédicacera

« Réussir notre école »

16 H 30 à 18 H

Librairie Légué à Chartres



« TOUS LES ENFANTS ONT DROIT... »

(un film réalisé à l'initiative du SNUipp par Eric Orhand avec la collaboration de Claire Souillac)

« *Se donner les moyens de réussir l'école* » :

le SNUipp lance une campagne de réflexion et d'action sur l'école primaire.

Elle sera l'occasion de réunions autour du film « *Tous les enfants ont droit ...* »

Après une année mouvementée où la loi d'orientation a été massivement contestée les attentes restent fortes. Les enseignants des écoles placent la réussite de tous les élèves comme la première préoccupation de leur métier. Les changements introduits par la loi ne vont pas dans le sens d'une transformation de l'école pour davantage de réussite. Tous les élèves y ont droit, et notamment ceux qui sont le plus en difficulté. Depuis plusieurs années où l'école a été au centre des débats, les enseignants ont porté de nombreuses propositions.

Pour le SNUipp il est temps d'apporter de réelles réponses pour lutter contre l'échec scolaire.

Il est urgent de « *Se donner les moyens de réussir l'école* ».

Cela exige un autre fonctionnement de l'école et des moyens correspondants.

Le SNUipp vous invite à débattre des changements nécessaires du système éducatif et des actions et initiatives à prendre pour transformer l'école.

"L'école pour tous" : Slogan ? Utopie ? La réussite de tous est-elle possible ? Quelle égalité des chances ?

Quelles valeurs l'école primaire doit-elle défendre aujourd'hui ? Comment l'école peut-elle renverser la tendance du lien persistant entre inégalités sociales et inégalités scolaires ? Qu'est-ce qui est prioritaire pour faire faire un bond à l'école afin de mieux assurer la réussite de tous : Le temps de concertation ? Le travail en équipe ? Plus de maîtres que de classes ? Pour travailler comment ?

Quelles sont les difficultés majeures qui font obstacles à l'exercice du métier ? Le métier d'enseignant est-il reconnu comme il se doit dans la société ? Quelles sont les revendications majeures pour améliorer le métier d'enseignant ? ...

Autant de questions et de propositions que le SNUipp propose de discuter à partir de la projection du film "*Tous les enfants ont droit...*".

Le SNUipp 28 organise une soirée-débat
MARDI 18 OCTOBRE
À 20 H 00
AMPHITHÉÂTRE DU SITE IUFM DE CHARTRES

Cette soirée est ouverte à tous, syndiqués ou non au SNUipp ; une invitation aux partenaires de l'école (parents, associations, élus,...) sera envoyée afin d'avoir l'écho le plus large et avoir un débat le plus constructif possible.